



MINISTÈRE
DE LA CULTURE

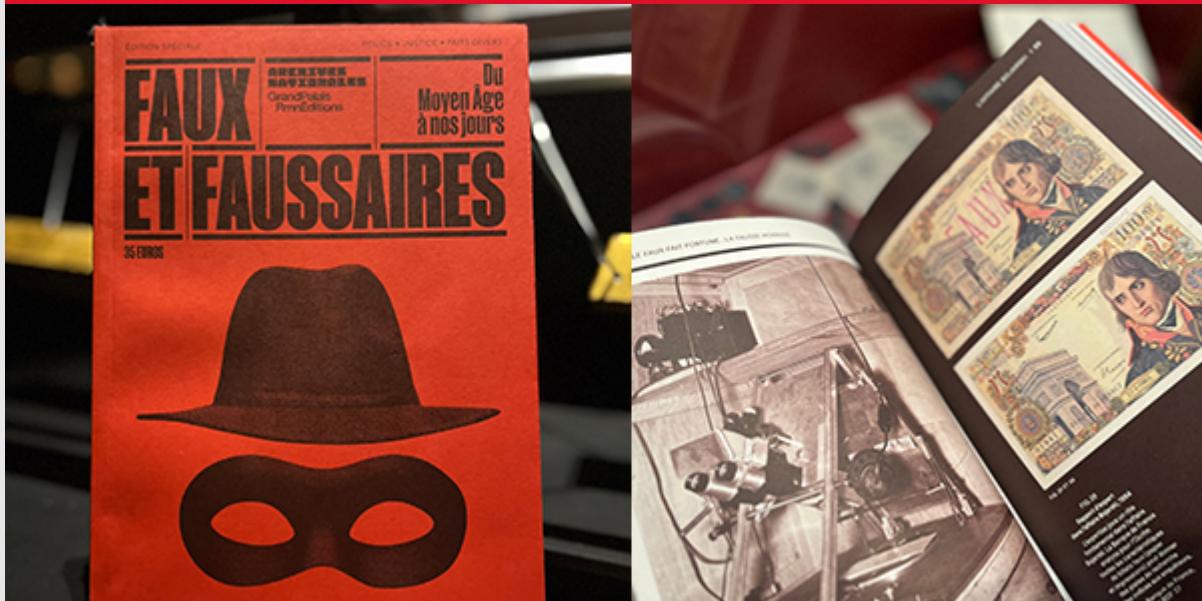
Liberté
Égalité
Fraternité

ARCHIVES
NATIONALES

Tous les mois, les actualités des Archives nationales.

Décembre 2025.

À GAGNER !



 Les Archives nationales vous souhaitent une belle fin d'année. Et, en cette période festive, elles vous proposent de **gagner le catalogue de l'exposition *Faux et faussaires, du Moyen Âge à nos jours.*** 

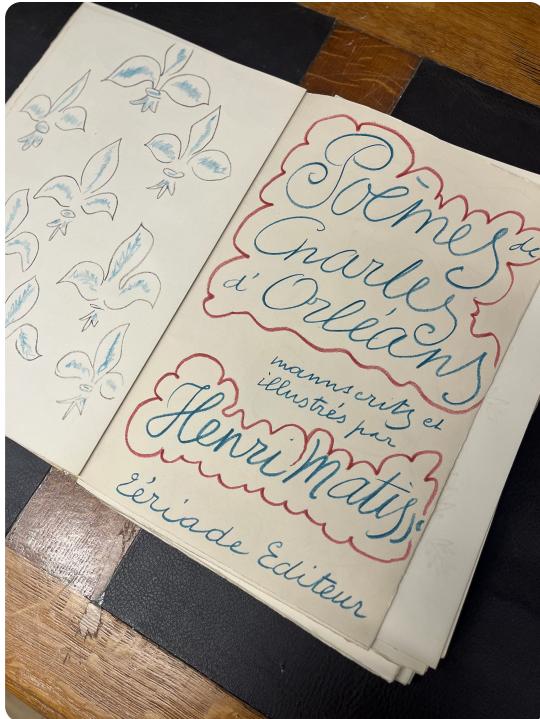
Testez vos connaissances d'ici dimanche 14 décembre 2025 ! Les cinq premières bonnes réponses seront les gagnantes.

- Quelle est la date de création des Archives nationales ?
- Quel est le volume d'archives conservées, en kilomètres linéaires, en 2024 ?
- En quelle année le musée des Archives nationales a-t-il ouvert ses portes ?
- Combien de visiteurs ont vu nos expositions, en 2024 ?

Un indice : les réponses sont sur notre site Internet.

J'ai les réponses !

LA PÉPITE DES ARCHIVES



Charles d'Orléans vu par... Henri Matisse

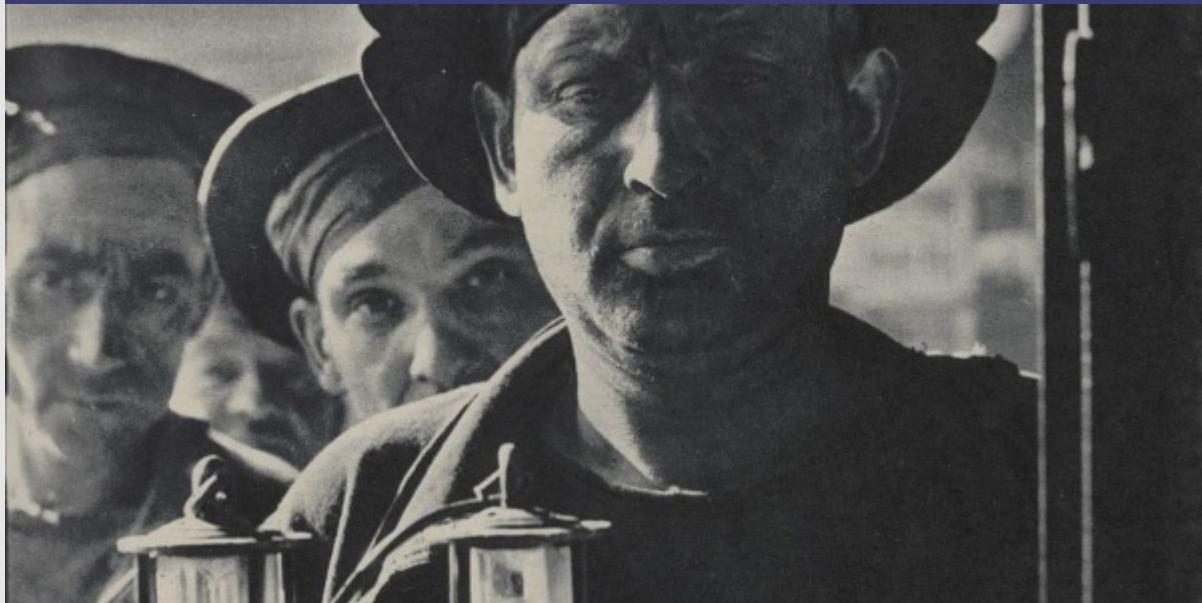
À quelques siècles d'intervalle, le prince-poète Charles d'Orléans et le peintre Henri Matisse se sont rencontrés.

En 1950, l'artiste a illustré les poèmes princiers, datés de la fin du Moyen Âge.

Une pépite méconnue, conservée aux Archives nationales et à découvrir sur notre réseau social LinkedIn.

[Je découvre](#)

PARTICIPEZ !



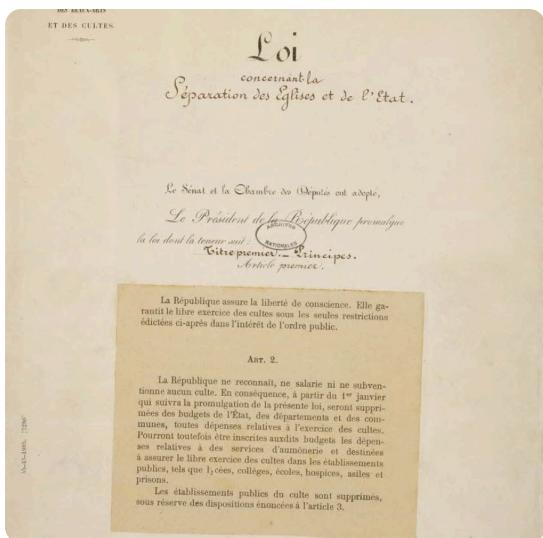
Retracer l'histoire des « Hommes et femmes de la mine »

Girophares, notre plateforme d'indexation collaborative, propose un nouveau projet sur les « Hommes et femmes de la mine ». Le but : transcrire, en ligne, les fiches individuelles établies par la Caisse de retraite du personnel des mines.

Première étape ? Indexer les **fiches des ouvriers et ouvrières nés entre 1860 et 1869, soit près de 40 000 personnes**. De quoi retracer, peu à peu, la carrière et l'histoire des hommes, femmes, jeunes ou moins jeunes, Français ou étrangers, qui ont travaillé dans les mines de France (charbon, fer, cuivre, kaolin, sel, or ou uranium).

[Je participe](#)

BON ANNIVERSAIRE !



Il y a 120 ans, la séparation des Églises et de l'État

9 décembre 1905. La loi de séparation des Églises et de l'État est promulguée après des débats qui enflamme le Parlement et la société civile. Elle met fin au régime concordataire, instauré en 1802, et entérine la sécularisation de la République qui « ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte ».

Cette loi acte le principe de neutralité de l'État vis-à-vis des religions et en garantit le libre exercice. Elle ne s'applique ni aux départements d'Alsace-Moselle, réunis à la France en 1918, ni en Guyane, à Mayotte et dans les autres collectivités territoriales d'outre-mer.

Aujourd'hui, cette loi, conservée aux Archives nationales, demeure l'un des piliers de la laïcité, en France.

Je lis l'article

DANS LE RÉTRO

Un dépôt pour l'histoire de la Seconde Guerre mondiale

Engagée au service de la mémoire et de la recherche historique, la [Fondation Josée et René de Chambrun](#) confie aux Archives nationales les **archives privées de Pierre Laval**. Chef du gouvernement de 1942 à 1944 sous le régime de Vichy, il sera condamné à mort pour haute trahison et exécuté en 1945.

Ce dépôt des archives de Pierre Laval, qui ont subi des destructions à la Libération, va permettre à la communauté scientifique et au grand public d'accéder à des sources essentielles pour l'histoire du XX^e siècle.

Je veux en savoir plus

AGENDA

13 décembre 2025 | Paris

Conférence gratuite « [Faux-monnayeurs de papier : la figure du faux-monnayeur en littérature et en bande-dessinée](#) ». Entrée libre sur inscription.

Jusqu'au 26 janvier 2026 | Paris

Exposition gratuite [Victor Hugo – Le Testament](#). Entrée libre.

[Je consulte toute la programmation](#)

EN COULISSES

Découvrez en vidéo, le parcours d'un document d'archives

Que se passe-t-il lorsque qu'un lecteur demande à consulter un document sur le site de Paris des Archives nationales ?
En coulisses, une véritable chaîne logistique, humaine et matérielle, se met en marche. Un parcours à découvrir en vidéo.



LA PRESSE PARLE DE NOUS

RFI - « L'art de raconter le monde »

« Il y a un petit côté « cabinet de curiosités » dans cette exposition. Le parcours regorge de documents anciens et d'objets hétéroclites : autant de portes d'entrée dans la savoureuse histoire des faussaires, des experts et des dupés (...) ».

C'est ainsi que l'émission de RFI éclaire notre exposition *Faux et Faussaires*, en interviewant sa commissaire scientifique Aude Roelly.

[Le replay \(19'38"\)](#)

L'ART CONTEMPORAIN AUX ARCHIVES !



Quand les artistes décryptent vérité, fiction et désinformation

Dans le cadre de notre exposition *Faux et faussaires, du Moyen Âge à nos jours*, des artistes contemporains sont conviés à poser leurs regards actuels sur ce thème (ci-dessus l'œuvre de Simon Weckert « Google maps Hacks », aimablement prêtée par la Fondation EDF).

Dans le musée, au sein de l'hôtel particulier de Soubise du XVIII^e siècle, leurs installations interrogent la frontière entre vérité, fiction et désinformation. Entrée libre.

[Je veux en savoir plus](#)

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !

**Vous êtes lectrice ou lecteur de notre magazine *Mémoire d'avenir* ?
En quelques minutes, participez à notre enquête de lectorat en ligne !**

[Je donne mon avis](#)



Archives nationales de France

SITE DE PARIS

60 rue des Francs-Bourgeois - 75003 Paris
Métro : Hôtel de Ville (ligne 1), Rambuteau (ligne 11)
Bus : lignes 29 et 75, arrêt Archives-Haudriettes ou
Archives-Rambuteau

SITE DE PIERREFITTE-SUR-SEINE

59, rue Guynemer - 93383 Pierrefitte-sur-Seine
Métro Saint-Denis Université (ligne 13)

Directrice de la publication : Marie-Françoise Limon-Bonnet / Directrice de la Communication et du Mécénat : Valérie Abrial / Rédactrice en chef : Nesma Kharbache / Relecture : Frédérique Hamm / Maquette : Pauline Berni. Contribution : Marie Ranquet. Crédits photos : Sarah Hamidou / Archives nationales de France ; © Martin Chang/Sipa Press ; Archives nationales de France. Vidéo : Sarah Hamidou / Archives nationales de France

Ce message a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}

Vous avez reçu ce message car vous êtes inscrit à la lettre d'information des Archives nationales de France. Vous pouvez vous désinscrire sur le lien ci-dessous.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 et au règlement européen sur la protection des données du 27 avril 2016, vous disposez sur vos données à caractère personnel d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, à la limitation, à la portabilité et d'opposition, que vous pouvez exercer en vous adressant par courrier à :

Archives nationales de France - Service de la communication - 60 rue des Francs-Bourgeois 75003 Paris - France ou par email : communication.archives-nationales@culture.gouv.fr

[Mettre à jour vos informations](#) | [Se désinscrire](#)